Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Animalier, veuillez visiter :
bpanimalier.fr/annales-sujets-et-corriges

BREVET PROFESSIONNEL

TECHNICIEN ANIMALIER EN UNITÉ D'EXPÉRIMENTATION

SESSION 2026

ÉVALUATION DE LA CAPACITÉ C2 : ÉLEVER DES ANIMAUX POUR LES EXPÉRIMENTATIONS, UC2

cun coefficient national attribué à cette matière ou à cette situation d'évaluation D

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
Partie 1 : Préparer une population d'animaux (5 points)	Dossier Questionnement
Partie 2 : Réaliser les soins courants et le suivi des animaux (5 points)	Dossier Questionnement
Partie 3 : Appliquer les mesures d'hygiène et de biosécurité (5 points)	Dossier Questionnement
Partie 4 : Respecter le cadre professionnel et la protection animale (5 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES : UNITÉ D'EXPÉRIMENTATION ANIMALE DU CENTRE DE RECHERCHE BIOMÉDICALE DES RIVES, LYON (RHÔNE)

Vous êtes technicien animalier au sein de l'unité d'expérimentation animale du Centre de recherche biomédicale des Rives. Vous intervenez dans le secteur d'hébergement de souris, sous l'autorité du responsable de secteur et du vétérinaire désigné de l'établissement.

La situation porte sur la constitution d'une cohorte de souris, le suivi quotidien d'animaux hébergés, la conduite à tenir face à un signe clinique préoccupant et la maîtrise de l'hygiène du secteur. Les interventions sont réalisées conformément aux procédures applicables dans l'établissement, aux instructions du responsable et aux exigences de protection des animaux. Vous ne prescrivez pas de traitement et ne réalisez aucun acte qui ne relève pas de votre autorisation ou de vos compétences.

Répondez à toutes les questions. Les données nécessaires figurent dans le sujet et les documents techniques DT 1 et DT 2. La situation est évaluée sur 20 points.

Partie 1 : Préparer une population d'animaux (5 points)

Constitution et organisation d'une cohorte

Une demande validée par le responsable de secteur porte sur 18 souris femelles et 18 souris mâles de souche C57BL/6J, âgées de 8 semaines au début de l'étude. Le protocole prévoit une réserve de 10 % de l'effectif demandé, arrondie à l'entier supérieur, répartie équitablement entre les deux sexes. La réserve est constituée en plus de l'effectif demandé. Les animaux sont hébergés par groupes de même sexe, avec un maximum de 4 animaux par cage. Les animaux retenus doivent être identifiés, d'âge compatible et sans anomalie clinique apparente au contrôle préalable.

1.1 (1 point) Calculez l'effectif de réserve nécessaire, puis l'effectif total à sélectionner pour constituer la cohorte et sa réserve.

1.2 (2 points) À partir des disponibilités indiquées dans le DT 1, vérifiez si les effectifs sont suffisants pour chaque sexe. Présentez le calcul des effectifs disponibles après sélection et indiquez le nombre de cages nécessaires pour héberger les animaux sélectionnés, en distinguant les deux sexes.

1.3 (2 points) Citez quatre vérifications ou actions à réaliser avant de valider la constitution de la cohorte et son transfert vers les cages d'étude. Pour chacune, précisez son objectif professionnel.

Partie 2 : Réaliser les soins courants et le suivi des animaux (5 points)

Observation, traçabilité et réaction face à une anomalie

Lors du contrôle du matin, vous observez la souris identifiée M-217, hébergée dans la cage C-14. La fiche de suivi du DT 1 indique un poids de référence de 24,0 g relevé 48 heures auparavant et un poids actuel de 21,6 g. L'animal présente une posture voûtée, un pelage hérissé et une diminution apparente de la prise alimentaire. Aucun traitement ni geste invasif n'est prescrit dans les documents fournis.

2.1 (1,5 point) Calculez la variation de poids en grammes et en pourcentage par rapport au poids de référence. Indiquez la formule utilisée et interprétez le résultat sans poser de diagnostic.

2.2 (2 points) Complétez le document réponse DR 1 par une transmission ciblée de type DAR : distinguez les données observées, les actions relevant immédiatement de votre rôle et le résultat ou suivi attendu. N'inventez pas d'observation ni de décision vétérinaire.

2.3 (1,5 point) Expliquez pourquoi vous ne devez ni administrer un traitement de votre propre initiative ni déplacer l'animal sans appliquer la procédure de l'établissement. Indiquez à qui transmettre rapidement la situation.

Partie 3 : Appliquer les mesures d'hygiène et de biosécurité (5 points)

Entretien des équipements, prévention des contaminations et sécurité

Vous devez assurer l'entretien courant d'une cage de la cohorte et du petit matériel associé. Le protocole opérationnel applicable est résumé dans le DT 2. La procédure précise notamment les étapes de préparation, de nettoyage et de désinfection, ainsi que les modalités de traçabilité. Les produits sont utilisés selon leur étiquetage et les consignes de sécurité de l'établissement.

3.1 (1,5 point) Remettez dans un ordre cohérent les étapes d'entretien indiquées dans le DT 2, de la préparation du poste à la remise en service de la cage. Justifiez l'importance de deux étapes pour prévenir une contamination croisée.

3.2 (1,5 point) Le désinfectant utilisé doit rester en contact avec la surface pendant 5 minutes. Une surface est appliquée à 09 h 12. À quelle heure au plus tôt peut-elle être rincée ou remise en service, si l'étiquetage du produit et la procédure le prévoient ?

3.3 (2 points) Citez quatre éléments à consigner après l'entretien de la cage ou du matériel. Pour chacun, précisez l'intérêt de la traçabilité dans le suivi de l'élevage.

Partie 4 : Respecter le cadre professionnel et la protection animale (5 points)

Responsabilités, bien-être animal et conduite professionnelle

Le DT 2 rappelle les principes applicables à l'utilisation des animaux à des fins scientifiques et les consignes opérationnelles de l'établissement. Dans la situation décrite, vous réalisez les tâches

confiées conformément aux procédures, signalez toute anomalie et sollicitez la personne compétente lorsqu'une décision dépasse votre rôle.

4.1 (1,5 point) Énoncez trois principes de protection des animaux à prendre en compte dans la préparation et le suivi de la cohorte. Reliez chacun à une action concrète du technicien animalier.

4.2 (1,5 point) Indiquez trois informations qui doivent être transmises au responsable de secteur ou au vétérinaire désigné à propos de M-217. Expliquez pourquoi une transmission factuelle et rapide est nécessaire.

4.3 (2 points) Un collègue vous demande de mettre immédiatement M-217 dans une cage isolée et de lui donner un médicament non mentionné dans les documents. Décrivez la conduite professionnelle à tenir et justifiez-la au regard de la procédure, de vos responsabilités et de la protection de l'animal.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : SITUATION D'ÉLEVAGE ET FICHE DE SUIVI DES ANIMAUX

Les données ci-dessous sont établies pour cette situation. Les effectifs sont disponibles dans le secteur d'hébergement au jour de la demande. Tous les animaux indiqués comme disponibles sont de souche C57BL/6J, âgés de 8 semaines, identifiés et déclarés disponibles par le responsable de secteur, sauf mention contraire. La disponibilité ne dispense pas du contrôle préalable prévu par la procédure.

Effectifs disponibles pour la constitution de la cohorte

Sexe	Effectif disponible	État de disponibilité	Effectif demandé pour l'étude
Femelles	25	Disponibles, à contrôler avant sélection	18
Mâles	22	Disponibles, à contrôler avant sélection	18

Données de situation fournies par le responsable de secteur.

Fiche de suivi de la souris M-217

Date et heure	Poids	Observations consignées
J-2, 08 h 00	24,0 g	Animal sans anomalie signalée lors de ce relevé
J, 08 h 00	21,6 g	Posture voûtée, pelage hérissé, diminution apparente de la prise alimentaire

Relevés consignés dans la fiche de suivi de l'animal.

DT 2 : PRINCIPES DE SUIVI, D'HYGIÈNE ET DE PROTECTION ANIMALE

Extrait de consignes opérationnelles applicables à la situation : les prescriptions ci-dessous sont les consignes de travail retenues par l'établissement pour cet exercice. Elles ne remplacent ni les procédures à jour de l'établissement ni les instructions du responsable de secteur ou du vétérinaire désigné.

Suivi et signalement : observer les animaux selon la fréquence prévue, comparer les observations aux relevés antérieurs, noter les faits de manière objective et signaler sans délai toute anomalie. Ne pas établir de diagnostic ni entreprendre de traitement sans décision et autorisation appropriées. Toute séparation ou modification d'hébergement est réalisée conformément à la procédure et après consultation de la personne compétente, sauf consigne écrite applicable à la situation.

Entretien courant :

1. Préparer le poste et le matériel requis, vérifier l'identification de la cage et mettre les équipements de protection prévus.

2. Transférer les animaux uniquement selon la procédure d'élevage applicable et limiter la durée de manipulation.
3. Retirer la litière et les déchets selon la filière prévue, puis nettoyer les surfaces et équipements avec le produit et la méthode prescrits.
4. Appliquer le désinfectant conformément à son étiquetage et à la procédure. Pour la situation de la partie 3, le temps de contact prescrit est de 5 minutes.
5. Rincer ou laisser sécher seulement si les consignes du produit et de la procédure le prévoient. Remettre en place une litière et un matériel propres, puis réintroduire les animaux selon la procédure.
6. Vérifier la cage, l'identification et les conditions de remise en service, puis renseigner la traçabilité.

Traçabilité minimale dans cette situation : date et heure, identification de la cage ou du matériel, opération réalisée, produit utilisé et lot si demandé par la procédure, identité ou visa de l'opérateur, anomalie éventuelle et suite donnée.

Cadre général : la directive 2010/63/UE relative à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques et l'arrêté français du 1er février 2013 relatif aux établissements utilisateurs, éleveurs et fournisseurs encadrent les exigences applicables. Les principes de remplacement, réduction et raffinement guident la démarche. Les animaux sont hébergés, manipulés et suivis selon leur espèce, les exigences réglementaires, les autorisations applicables et les procédures de l'établissement. Le technicien respecte les limites de son rôle et alerte la personne compétente lorsqu'une décision clinique ou une modification de prise en charge est nécessaire.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Transmission ciblée de la situation de M-217, question 2.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau avec des éléments factuels tirés du sujet. Dans la colonne « Actions », indiquez uniquement des actions relevant de votre rôle et compatibles avec les consignes du DT 2. Dans la colonne « Résultat ou suivi attendu », indiquez les suites à vérifier ou à obtenir, sans inventer de décision clinique.

Transmission ciblée de type DAR

Cible	Données observées	Actions réalisées ou à réaliser	Résultat ou suivi attendu
Altération de l'état général de M-217	.....	.....	.....

Document réponse à compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.